

## **REVISION ALLEGÉE DU PLU DE RHODES** *Bilan de concertation au 26 Novembre 2021*

Par délibération du 23 octobre 2020, la commune de RHODES a prescrit la révision allégée de son PLU et a défini les modalités de concertation conformément aux articles L103-2 à L 103-4 du code de l'urbanisme.

- registre de concertation ouvert au public, en mairie
- distribution de courrier,
- panneaux d'affichage
- site internet de la commune,

Le Maire expose les éléments de concertation qui ont permis aux habitants de faire part de leur opinion sur le projet de PLU.

### **I. Les mesures de concertation réalisées**

#### **I.1 Diffusion des informations**

La commune a réalisé la **diffusion d'informations** suivantes :

##### **Affichage en mairie**

Affichage en mairie du projet de PLU ainsi que mise à disposition de deux panneaux explicatifs sur le projet.

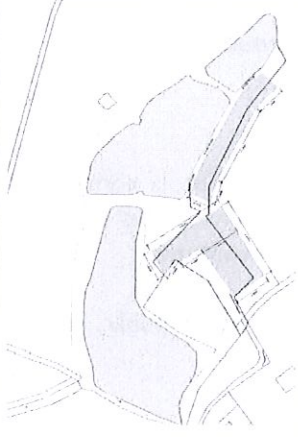
##### **Distribution de courrier dans les boîtes aux lettres**

Un courrier explicatif du projet a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants.

#### **I.2. Cahier de concertation**

La commune a mis à disposition un cahier de concertation depuis octobre 2020. Des habitants sont venus en mairie consulter le projet de PLU et ont fait les remarques ci-après :

N° de la demande	Demandeur	Objet de la demande	Prise en compte de la demande
①	M. SINGER Pierre  Le 23 novembre 2021	Demande de bouger légèrement la zone Neq (en rose sur le plan ci-dessous) afin de préserver les lisières forestières tout en gardant la même surface.	La commune accepte cette modification à la marge qui ne remet pas en cause le projet, conserve la surface initialement prévue et préserve les lisières forestières.

			
②	M. Lucas SINGER  Le 25 novembre 2021	Lucas Singer informe que le projet de ferme agro écologique ne pourra pas se faire sur le secteur prévu en zone Nag dans le projet de PLU.	La commune prend acte de sa demande et garde le zone Nag comme il a été prévu dans le projet de PLU.

Ce bilan de concertation a été lu et approuvé lors du Conseil Municipal du 26 novembre 2021.

Fait à RHODES, le 26 Novembre 2021

Le Maire  
M. Jean-Luc RONDOT